

COLLÈGE JEAN MOULIN

Chef d'établissement :

### Diagnostic de l'établissement

*La démarche de diagnostic du collège Jean Moulin s'inscrit tout naturellement dans le cadre de la refonte du projet d'établissement. Cette réflexion est en cours pour l'ensemble des partenaires de la communauté scolaire depuis le mois d'octobre.*

*À cet effet, nous avons à notre disposition des indicateurs qui constituent ce que nous avons dénommé **les dominantes de l'établissement**.*

*À partir de ces indicateurs, j'ai choisi de présenter **les forces et les faiblesses du collège**, hiérarchisées en fonction de l'intérêt de la communauté et en relation avec son environnement.*

*Cette analyse débouche sur **les problématiques et les perspectives de travail** ; ces dernières constituent **les ambitions du collège Jean Moulin pour les prochaines années**.*

## I. LES DOMINANTES DE L'ÉTABLISSEMENT

### A. QUI SONT NOS ÉLÈVES ?

INDICATEURS	RENTÉE 2001	RENTÉE 2002
<b>Les professions et les catégories sociales défavorisées :</b> <b>Les nationalités étrangères :</b> <b>Les élèves boursiers :</b>	<b>71,1% (dépt : 48,2%)</b> <b>12,9% (dépt : 4%)</b> <b>47% (dépt : 23,59%)</b>	<b>71,9%</b> <b>11,4%</b> <b>47%</b>
<b>Les retards à l'entrée de 6<sup>ème</sup> (un an et plus) :</b>	<b>35,7% (département : 26,3%)</b>	<b>38,6%</b>
<b>L'évaluation à l'entrée de 6<sup>ème</sup> :</b>	<b>Français : 70,2% d'items réussis (dépt : 73,2%)</b> <b>Mathématiques : 68,1% d'items réussis (dépt : 68,5%)</b>	<b>Français : 62,5% (dépt : 65,1%)</b> <b>Mathématiques : 60,5% (dépt : 64,1%)</b>

### ANALYSE :

Classé 50<sup>ème</sup> sur 53 collèges publics en Saône et Loire pour les catégories sociales défavorisées, le collège Jean Moulin doit prendre en compte cette difficulté notamment dans l'aide à apporter aux élèves au sein de l'établissement.

Les résultats de l'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup> ne sont pas très éloignés de la moyenne départementale.

L'âge des élèves à l'entrée au collège est une donnée importante à prendre en considération pour le parcours dans l'établissement (redoublements).

Au regard de ces difficultés, l'accès à la culture est un axe privilégié du projet d'établissement et un vecteur pédagogique à explorer.

Le collège est classé en Zone d'Education Prioritaire.

## B. QU'APPRENNENT NOS ÉLÈVES ET QUE DEVIENNENT-ILS ?

INDICATEURS	ANNEE 2000/2001	ANNEE 2001/2002
Evaluation en classe de 5 <sup>ème</sup> :		Rentrée 2002 : Français : 63,5% de réussite Mathématiques : 44,9% de réussite
Redoublements :	Fin 6 <sup>ème</sup> : 11,5% Fin 5 <sup>ème</sup> : 3% Fin 4 <sup>ème</sup> : 9,6% Fin 3 <sup>ème</sup> : 3%	Fin 6 <sup>ème</sup> : 9,50% Fin 5 <sup>ème</sup> : 7,90% Fin 4 <sup>ème</sup> : 8,45% Fin 3 <sup>ème</sup> : 4,40%
Orientation :	Fin 5 <sup>ème</sup> : 93% en 4 <sup>ème</sup> , 1% en 4techno Fin 4 <sup>ème</sup> : 89% en 3 <sup>ème</sup> , 1,6% en 3techno et apprentissage Fin 3 <sup>ème</sup> : 56,8% en 2GT, 37,2% en BEP, 2,5% en apprentissage	Fin 5 <sup>ème</sup> : 91,35% en 4 <sup>ème</sup> , 0,75% en 4techno Fin 4 <sup>ème</sup> : 90,70% en 3 <sup>ème</sup> , 4,25% en 3techno et apprentissage Fin 3 <sup>ème</sup> : 68,2% en 2GT, 24,8% en BEP, 2,6% en apprentissage
Devenir des élèves au lycée :	Redoublement : 28,8% Réorientation : 8,2% 1ères générales : 49,3% 1ères techno : 13,7%	Redoublement : 22,8% Réorientation : 1,5% 1ères générales : 51,6% 1ères techno : 15,1%
Orientation des élèves de SEGPA :	BEP/CAP : 33% Apprentissage : 33% Démission : 7% Autres (CIPPA, MFR, Etab. AIS) : 26%	BEP/CAP : 28% Apprentissage : 28% Démission : 11% Autres (CIPPA, MFR, Etab. AIS) : 32%
Brevet des collèges :	Réussite : 63,28% (dépt : 77,54%)	Réussite : 67,86% (dépt : 74,35%) Examen : 9,95/20 (dépt : 10,57)
Discipline et sanctions :	Conseils de discipline : 11 Exclusions définitives : 5	Conseils de discipline : 6 Exclusions définitives : 3

## **ANALYSE :**

Le redoublement semble être privilégié en classes de 6<sup>ème</sup> (sans excès : Saône et Loire : 9,79% en juin 2002) pour les élèves en grande difficulté ; en classes de 5<sup>ème</sup>, environ la moitié des familles ne suit pas l'avis du conseil de classe pour le redoublement, ce qui peut se comprendre au regard des retards à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Parallèlement, le collège n'est pas très favorable à une sortie des élèves les plus en difficulté après la classe de 4<sup>ème</sup>.

L'orientation en fin de 3<sup>ème</sup> semble favoriser le passage en 2GT (61,24% dans le département en juin 2002) et les familles sont ambitieuses (75,22% de demandes en 2GT en juin 2002 contre 63,79 dans le département).

La fin de 4<sup>ème</sup> paraît problématique pour certains élèves notamment les plus âgés et ceux ayant un niveau faible ; la connaissance du lycée professionnel par les familles et les élèves ne semble pas suffisante.

Le taux de redoublement en fin de 2GT au lycée est inquiétant et pose des questions sur le niveau d'exigence.

La SEGPA insère relativement bien les élèves qui lui sont confiés ; le taux de démission pose question.

Les résultats au Brevet des collèges sont inférieurs de 7 points au taux départemental en 2002 et de 14 points en 2001 ; par rapport aux établissements classés en ZEP, le taux n'est pas favorable (8<sup>ème</sup> sur 9 collèges ZEP). Il existe une réelle distorsion entre la moyenne au CCF (12,23) et celle aux épreuves ponctuelles (9,95).

Sur le plan éducatif, l'établissement essaie de mettre en place des structures permettant la prise en compte des élèves difficiles : carte à points avec commission de régulation, barème de punitions et sanctions, tutorat, écoute et entretiens avec les familles...L'établissement ne privilégie pas l'exclusion des élèves posant des difficultés de comportement.

### C. QUELLES SONT NOS RESSOURCES ET QU'EN FAISONS-NOUS ?

INDICATEURS	RENTREE 2001	RENTREE 2002
Structures d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• collège :</li> <li>• SEGPA :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, 5 classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup></li> <li>• 1 classe de 6<sup>ème</sup>, 2 de 5<sup>ème</sup>, 1 de 4<sup>ème</sup> et 2 de 3<sup>ème</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 classes de 6<sup>ème</sup>, 6 de 5<sup>ème</sup>, 5 classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup></li> <li>• 1 classe de 6<sup>ème</sup>, 1 de 5<sup>ème</sup>, 2 de 4<sup>ème</sup> et 2 de 3<sup>ème</sup></li> </ul>
Classification en ZEP : <ul style="list-style-type: none"> <li>• enseignants :</li> <li>• vie scolaire :</li> </ul>	<p>54 professeurs : 23,4 élèves par classe (12 à 15 en SEGPA) 4,5 surveillants et 5 aides éducatrices</p>	<p>52 professeurs : 23,75 élèves par classe (12 à 15 en SEGPA) 4,5 surveillants et 4 aides éducatrices</p>
Effectifs :	611 élèves (dont 90 en SEGPA)	582 élèves (dont 85 en SEGPA)
L'image de l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• dérogations et contournement du collège :</li> </ul>		<p>Demandes de dérogations : 21,6% Inscriptions dans le privé : 12,1%</p> <p>Manque effectif : 32 élèves (21,6%)</p>
Les parents : <ul style="list-style-type: none"> <li>- vote représentants en C. A.</li> <li>- représentation en conseils de classe</li> </ul>	<p>45 % (dépt : 49,4%) 13 classes</p>	<p>40,6% (dépt : 49%) 15 classes</p>

### ANALYSE :

La stabilité des équipes enseignante, technique et administrative a facilité la mise en place de la culture du travail en équipe ; la concertation était nécessaire au moment des difficultés relatives à la population des élèves (réunions régulières des professeurs par discipline par exemple). La moyenne d'âge des enseignants est de 43 ans.

Le classement en ZEP a permis de bénéficier de l'encadrement d'activités vie scolaire par 4 aides éducatrices (régulation de conflits, surveillance, écoute, aide aux devoirs...).

Depuis plusieurs années, le collège Jean Moulin n'est plus attractif dans la ville de Montceau-les-Mines. Le nombre de dérogations et la fuite vers les établissements privés en témoignent.

L'environnement du collège est composé de deux collèges publics proches et un collège privé. Ces établissements, quoique touchés par la baisse démographique du bassin, ne sont pas en perte de vitesse sur le plan des effectifs.

Le travail sur l'image passe également par une réflexion sur les relations avec les parents (peu de participation lors des consultations et pour la représentation en conseils de classe).

#### **D. LES NOUVEAUX DISPOSITIFS DANS LE CADRE DE LA REFORME DU COLLÈGE :**

- **Mise en place des Itinéraires de Découverte en 2002 :**

Les Itinéraires de Découverte ont été mis en place à la rentrée 2002 en classes de 5<sup>ème</sup> (six itinéraires constitués de deux à quatre disciplines). Pour la moitié d'entre eux les professeurs n'étaient pas volontaires. La résistance ne semble pas se rencontrer sur l'intérêt des IDD mais davantage sur les heures nécessaires à leur mise en place.

L'installation des IDD en classes de 4<sup>ème</sup> sera un élément indispensable de la prise en compte différente des élèves ; elle devrait contribuer à la re-motivation scolaire de certains élèves.

- **L'aide aux élèves :**

Une pratique d'aide individualisée existe dans le collège essentiellement sur le niveau 6<sup>ème</sup>.

Cette aide, mutualisée en français et mathématiques consiste en la mise en place de temps de remédiation pour des groupes d'élèves détectés grâce au dispositif d'évaluation à l'entrée en 6<sup>ème</sup> ; les professeurs interviennent alors sur des groupes de 8 à 10 élèves qu'ils n'ont pas en cours traditionnel.

L'équipe Vie Scolaire pilote des actions d'aide aux devoirs (par les aide-éducatrices) ou d'études dirigées (surveillants).

L'effet de ces différentes aides est pour l'instant difficilement mesurable ; il sera évalué cette année dans le cadre du suivi des élèves en difficulté. Une interrogation sera à la base de cette évaluation : les élèves de 6<sup>ème</sup> les plus en difficulté sont ceux qui bénéficient d'aides nombreuses (une heure en mathématiques, une heure en français et une heure d'aide aux devoirs) ; ce temps supplémentaire doit être efficace et productif pour chaque élève.

- **Le B2I :**

Actuellement, seuls les professeurs de technologie participent de façon parcellaire à l'évaluation du B2I.

## II. SYNTHÈSE DES FORCES ET DES FAIBLESSES DE L'ÉTABLISSEMENT :

### A. Les forces ou points d'appui du collège :

- Des équipes (enseignantes et techniques) dynamiques et engagées dans la réflexion pour l'établissement et la réussite de chaque élève. Une solidarité existe au sein des professeurs.
- La notion d'accompagnement scolaire est très présente pour permettre la réduction des inégalités sociales.
- Une équipe Vie Scolaire active et réactive : formation de délégués, suivi des élèves, écoute, médiation, animation...
- Un partenariat développé sur le plan local : municipalité, associations, centres culturels, compagnies théâtrales, équipements sportifs, établissements scolaires...

### B. Les faiblesses ou points à améliorer :

- Les difficultés scolaires et sociales de plus en plus importantes rencontrées par les élèves et leur famille : C.S.P., retards à l'entrée, évaluation, décrochage et perte de motivation.
- Une baisse inquiétante des effectifs (de 819 élèves en 1990 à 582 en 2002) due à la démographie et aux stratégies d'évitement (- 32 élèves à la rentrée 2002).
- La gestion de la discipline par la carte à points pose des questions de fond et de forme : difficultés de traitement, régulation des excès, individualisation...
- Les résultats au Brevet des collèges et le devenir des élèves au lycée (un suivi de cohortes plus précis devra se mettre en place).
- Des locaux vieillissants et des moyens financiers en baisse.

## III. LES AMBITIONS DE L'ÉTABLISSEMENT : AXES DE TRAVAIL PRIVILEGIÉS :

### • La prise en compte de l'hétérogénéité pour la réussite de chaque élève :

- Développer des structures alternatives pour que chaque élève tire profit de son parcours au collège ; la construction du projet personnel fait partie intégrante de cet objectif (suivi de cohortes pour la réussite au lycée). Une réflexion particulière est engagée sur le niveau 4<sup>ème</sup>.
- Redéployer les heures de remédiation sur l'ensemble du cycle collège (un premier document de mise en cohérence de l'aide aux élèves a été réalisé en octobre 2002).

- Permettre aux élèves en réussite scolaire de progresser également à leur rythme (groupes d'approfondissement, mesures d'encouragement et de récompense...).
- Favoriser le travail interdisciplinaire et interclasses dans le cadre de la réforme du collège.
- Donner un sentiment de confiance en soi à chaque élève et lui apporter des signes de reconnaissance sur ses aptitudes à apprendre et à réussir.
- **L'éducation à la citoyenneté pour que le collège soit un véritable lieu d'acquisition de repères dans un monde en mutation :**
  - Gérer les problèmes de discipline dans le cadre du règlement intérieur : refonte et mise en chantier de nouvelles procédures.
  - Sensibiliser les élèves à la notion de vivre ensemble pour faire reculer les actes d'incivilités et développer les valeurs de solidarité et de respect.
- **La reconstruction d'une image positive par l'affirmation du sentiment d'appartenance pour que chaque personne se sente membre d'un tout, intégrée à une aventure commune et partageant les mêmes valeurs :**
  - Développer chez les élèves le sentiment d'appartenance à une communauté (refus de toute violence, écoute, partage, solidarité)
  - Valoriser les réussites du collège et les faire connaître : communication interne et externe, relations avec les parents et les différents partenaires.

Ces axes de travail doivent être envisagés de manière transversale.

Ils devraient permettre, par l'implication de tous les personnels, par leur capacité à entrer en relation, par l'inventivité pédagogique et la foi en l'éducabilité des jeunes, de faire progresser le collège et les élèves qui lui sont confiés.

Le projet d'établissement sera le cadre naturel de ce travail.